

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION (LGECO)

Date : samedi 29 février 2020 14h30 à 17h30

Lieu : Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE

Représentants des comités départementaux et des clubs :

Présents(es) :

Comité départemental 51 : Guillaume GRANDCOING

Comité départemental 54 : Philippe POGU

Comité départemental 57 : Elise VANEL

Comité départemental 67 : Claude VOGT

Comité départemental 68 : Gilles BAGUEREY

Comité départemental 88 : Jean-Pierre GEROMEY

5101 - Epernay Nature et Sport : Bernadette DUMONT-GOSSET

5116 - Animation Sillery Orientation : Sylvain BLUM - Olivier GRANDCOING - Sabrina GRANDCOING

5402 - Scapa Nancy Orientation : Nelly DEVILLE - Benoît VERDENAL

5407 - Sports Orientation Lunéville : Karine BURDUCHE - Lucas CHAPELOT

5413 - CO Piennes : Daniel ROLLET

5702 - CSAG Metz : Jacques CORDIER

5703 - Tout Azimut Fameck : Christian CHEVRIER - Thomas BOUSSER

6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : Stéphane HENRY

6707 - Ass. des Sports d'Orientation du Pays d'Erstein: André HALLOUARD

6709 - Ski Club Barr : Pierre SCHWARTZ

6803 - Club Orientation Mulhouse : Mauricette JOLY - Thierry JOLY

6804 - Club d'Orientation de Colmar : Catherine BAGUEREY - Martine WEISS

6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Alexa PIERSON - Jean-Luc PIERSON

8807 - Loisir Orientation Sanchev : Patricia SOUVAIS - Vincent MAYER

8809 - Hautes Vosges Orientation : Geneviève DODIN - Yves DODIN

8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD

Liste d'émargement jointe

Absents(es) :

0801 - Orientation Sportives de Charleville-Mézières : pas de représentant

5501 - SA Verdunois : pas de représentant

Comité directeur LGECO :

Présents(es) :

Virginie BLUM - Claudie GREVET - Noëlle HERGEL - Chantal MAILLARD - Sylvie MARCHESIN - Yves BOEHM - Vincent FREY - Georges MAHLER - Bernard LEMERCIER - David MOLL

Liste d'émargement jointe

Absents excusés :

Cyril JOLY - Mathieu LEMERCIER

Autorités présentes :

Henry LEMOINE, Conseiller Régional (vice- président) et président de la commission sport, représentant Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional,

Jean-Philippe STEFANINI secrétaire général de la Fédération Française de Course d'Orientation
Journaliste de l'Est Républicain.

Ordre du jour :

1. Ouverture assemblée générale ordinaire
2. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 23 février 2019
3. Rapport moral du président - vote
4. Rapports d'activités – vote
5. Rapport financier – vote
6. Saison 2020 : calendrier, proposition de tarifs, cartographie, règlement sportif
7. Projets des commissions
8. Budget prévisionnel – vote
9. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale
10. Questions diverses
11. Parole aux autorités
12. Remise des coupes de France 2019
13. Clôture assemblée générale ordinaire

1. Ouverture assemblée générale ordinaire

Noëlle HERGEL, Présidente de la ligue GRAND EST, remercie les personnes présentes d'être venues en nombre à cette assemblée générale ordinaire et salue la présence de Monsieur Henry LEMOINE, Conseiller Régional et vice-président de la commission sport , représentant Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional, et de Jean-Philippe STEFANINI secrétaire général de la Fédération Française de Course d'Orientation et du journaliste de l'Est Républicain.

Vérification du quorum :

La vérification du quorum est faite à partir de la liste des représentants et des voix en fonction du nombre de licenciés au 31 décembre 2019 (voir annexe jointe). La liste signée des représentants ayant le droit de vote est annexée au compte-rendu.

33 représentants présents sur **35** représentants possibles ce qui représente **120** voix sur **123** voix possibles.

Le quorum étant atteint, Noëlle HERGEL précise que la délibération peut démarrer.

2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 23 février 2019.

2.1 Modifications demandées avant l'AG

Nelly DEVILLE a fait une demande de modification dans le chapitre 5.5.1 Bilan GREF :

« Nelly DEVILLE est d'accord pour le développement du CO à VTT, mais elle constate un déséquilibre financier entre le CO pédestre et CO VTT. Une expérience à l'étranger serait également intéressante pour le CO pédestre » est remplacé par « Nelly Deville est favorable aux actions en vue du développement de la CO à VTT, mais elle constate un déséquilibre financier entre le CO pédestre et la CO à VTT. Une expérience à l'étranger serait également intéressante pour le CO pédestre.

2.2 Modifications demandées pendant l'AG

André François HALLOUARD réitère sa remarque faite lors de la réunion des présidents en date du 16 novembre 2019 à savoir que l'élection de la présidente Noëlle HERGEL lors de l'AG du 23 février 2019 n'est pas valide juridiquement car la démission de Mathieu LEMERCIER n'est pas antérieure à cette élection.

André François HALLOUARD propose de remplacer dans le rapport moral de Mathieu LEMERCIER « j'ai donc pris la décision de démissionner de mon poste de président à

l'issue de cette AG » par « j'ai donc pris la décision de démissionner de mon poste de président ». Cette modification est validée par l'assemblée générale.

Jean-Luc PIERSON n'est pas d'accord sur la formulation « rajout d'une part ligue sur les Pass'O » dans le chapitre 9 contribution sur licence. Il précise que la part ligue existe mais ne fait pas l'objet d'une facturation aux clubs. Il rajoute que cette pratique antérieure n'a jamais été validée par un vote en AG depuis que la LGECO existe.

Suite discussion « rajout d'une part ligue sur les Pass'O » est remplacée par «part ligue sur les Pass'O ». Cette modification est validée par l'assemblée générale.

Noëlle HERGEL propose le vote à main levée. Adopté à l'unanimité.

Approbation : Pour : 120 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

3. Rapport moral du président

Présidence :

J'ai repris la Présidence de la Ligue après la démission de Mathieu lors de l'assemblée générale de l'an dernier afin de nous permettre à tous de terminer l'olympiade.

Lorsque j'ai commencé à réfléchir à la rédaction de ce rapport moral - excusez-moi pour ce mauvais jeu de mots - « le moral n'y était pas » et l'exercice m'a paru bien difficile.

Je me suis alors dit que je devais faire ce que je fais le mieux et donc voir le verre à moitié plein et non le verre à moitié vide, oublier les polémiques diverses et variées qui nous ont minés lors de cette année et aller de l'avant.

GRAF :

Le GRAF est à mon sens l'essentiel de la raison d'être de la Ligue. Au-delà de la promotion de notre sport, les jeunes sont l'avenir de la Course d'Orientation.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré cette année pour que cette aventure continue, et en particulier à Claudie et à Marie, avec toute fois le regret que Marie ait déclaré forfait.

Au vu des difficultés rencontrées nous devons faire deux constats :

- Il est nécessaire d'anticiper le fonctionnement et de commencer la réflexion du recrutement et du calendrier le plus tôt possible,
- Il manque à la structure une personne ressource pour prendre en charge l'encadrement sportif.

Trésorerie :

Une reprise sur fonds bien inférieure au prévisionnel notamment grâce à la subvention CNDS que nous n'attendions pas.

La nécessité pour la Ligue d'avoir des ressources propres se confirme et le prévisionnel ne s'équilibre que grâce à la contribution sur les licences.

Avenir :

2020 sera la dernière année de cette olympiade qui a vu naître la Ligue Grand Est. J'ai d'ores et déjà décidé que je ne poursuivrai pas l'aventure au-delà, rien n'est pire que la routine, la ligue a besoin d'un regard neuf et je me rends bien compte que je n'ai plus la forme nécessaire pour continuer.

Il est donc nécessaire que chacun réfléchisse à la construction d'une équipe qui saura guider la Ligue et lui construire un avenir serein.

Je vous remercie de votre attention.

Noëlle HERGEL propose le vote à main levée. Adopté à l'unanimité.

Vote du rapport moral : Pour : 120 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

4. Rapport d'activités

4.1 Rapport administratif

Yves BOEHM, secrétaire général, présente le rapport d'activités de l'année 2019.

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 23 février 2019 à TOMBLAINE.

Le comité directeur s'est réuni cinq fois le 18 janvier à DOMBASLE, le 16 mars à DOMBASLE, le 18 mai à TOMBLAINE, le 30 août à TOMBLAINE et 16 novembre à TOMBLAINE.

La réunion des présidents des clubs et des comités départementaux a eu lieu le 16 novembre à TOMBLAINE.

Les comptes-rendus des assemblées générales, les statuts sont consultables sur le site de la ligue GRAND EST. Les comptes-rendus des réunions du comité directeur LGECO sont diffusés par mail aux présidents des comités départementaux et aux présidents des clubs.

Bernard LEMERCIER représentait la LIGUE à la conférence du président du CNOSF, Denis MASSEGLIA (« la nouvelle gouvernance du Sport ») en date du 21 février 2019.

Bernard LEMERCIER a représenté Noëlle HERGEL à l'Assemblée générale du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est en date du 13 avril 2019.

Au niveau du secrétariat Yves BOEHM est en charge de rédiger l'ensemble des comptes-rendus. Bernard LEMERCIER est en charge de la gestion au quotidien du secrétariat.

4.2 Présentation des indicateurs (licences, courses)

4.21 Evolution des licences

Yves BOEHM présente le bilan de l'évolution des licences de 2017 à 2019. Plusieurs points sont à noter :

- Une diminution significative du nombre de licences : 1044 en 2017 – 1011 en 2018 - 951 en 2019.
- Cette diminution concerne plus particulièrement les clubs qui ont le plus de licenciés.

Pour donner suite à la demande faite lors de la réunion des présidents en date 16 novembre 2019 l'analyse de l'évolution des licences les jeunes a été faite. Elle montre :

- Une diminution sensible du nombre de licences chez les jeunes de 18 ans et moins : 419 en 2017 – 387 en 2018 – 359 en 2019. Elle représente 2/3 de la diminution totale des licences.
- Cette diminution concerne plus particulièrement les clubs qui ont le plus de jeunes. Yves BOEHM fait part d'un turn-over important dans les écoles de CO et la difficulté est de renouveler sans cesse les effectifs jeunes.

Une discussion s'est engagée et plusieurs intervenants ont ébauché les raisons de cette diminution et ont proposé des approches de solutions :

- Organiser plus de courses non contraignantes
- Organiser plus de courses départementales et de proximité pour attirer des nouveaux

- Difficultés à accompagner les jeunes aux compétitions
- Inciter les parents à faire de la CO
- Faire une meilleure promotion de la CO
- La CO n'est pas médiatique (pas de CO à la télé)
- Questionnement sur la répartition géographique des courses
- Améliorer le partenariat entre les clubs et les écoles. La CO n'est pas une évidence dans les écoles. Comment motiver les professeurs de sport au niveau de la course d'orientation en raison des multiples possibilités d'autres sports ?

Question posée à la FFCO : quelle est la situation dans les autres ligues ?

Jean-Philippe STEFANINI répond qu'il existe une grande disparité entre les différentes ligues, certaines progressent et d'autres voient leur effectif diminuer. Les solutions sont à chercher au niveau des clubs. Il précise que la moitié des licenciés ne font pas de compétitions et que leur intérêt est la recherche d'une vie de groupe. Un des axes d'amélioration est d'accentuer les manifestations locales.

La FFCO est consciente de cette problématique au niveau des jeunes et ce sujet est à l'ordre du jour.

Le tableau des licences et le tableau des effectifs figurent dans le dossier remis à chaque représentant.

4.22 Bilan des courses

Yves BOEHM présente le bilan des courses 2019 et la synthèse de 2016 à 2019. Plusieurs points ont été soulignés :

- La participation est importante aux championnats de ligue et permet de créer une dynamique.
- Pour les autres courses régionales, la distance est un facteur de choix de participation. Les champenois ne se déplacent pas en Alsace et les Alsaciens ne se déplacent pas en Champagne.
- Pour les courses en Champagne, la participation des clubs limitrophes hors GRAND EST est importante (Picardie, Ile-de-France, Belgique). L'organisation est plus difficile à mettre en œuvre dans la mesure où il faut prendre en compte les calendriers de ces structures limitrophes.

Le bilan des courses figure dans le dossier remis à chaque représentant.

4.3 Bilan GREF

Claudie GREVET présente le bilan de la saison 2018/2019 du GREF pédestre et du GREF CO à VTT. Les tableaux font apparaître pour chaque stage le nom des encadrants, le nombre de jours de stage, le nombre de jeunes présents, le coût du stage, le coût par jeune et par jour et la cotisation des parents.

Claudie GREVET précise que :

- Les encadrants viennent de tous les territoires.
- La CO à VTT coûte très cher à la ligue. Le prix par jeune et par jour est pratiquement le double du CO pédestre.

Les bilans GREF figurent dans le dossier remis à chaque représentant.

4.4 Bilan commission cartographie

Bernard LEMERCIER présente le rapport de la commission cartographie.

Membres : Philippe POGU – Olivier SUTTER – Chantal MAILLARD – David MOLL – Bernard LEMERCIER

En 2019 la commission CARTO a examiné 50 cartes. Cinq cartes ne sont pas encore déclarées à ce jour.

Le processus fonctionne bien. La procédure est respectée et les cartes sont de qualité.

Franz MAREIGNER (CAP ORIENTATION - membre associé) fait part du problème de manque d'homogénéité de la cartographie des vignes. Il considère que l'IOF est en retard par rapport à ce qui se pratique dans les régions.

Georges MAHLER considère que la standardisation des cartes est importante et lui demande de travailler avec la commission cartographie de la ligue.

Jean-Philippe STEFANINI répond que les spécifications cartographiques faites par l'IOF ont permis une uniformisation dans tous les pays et les participants étrangers ont ainsi les mêmes règles. Le règlement cartographique de la FFCO reprend les spécifications de l'IOF. La meilleure démarche est de faire remonter les problèmes à la ligue, puis à la FFCO qui pourra saisir la commission cartographique de l'IOF.

La liste des cartes réalisées en 2019 figure dans le dossier remis à chaque représentant.

4.5 Bilan commission formation

Bernard LEMERCIER présente le rapport de la commission formation 2019. Trois formations de CO pédestre ont eu lieu à TOMBLAINE, la formation « animateur » a eu lieu au THOLY et la formation « animateur CO à VTT » a eu lieu à COLMAR. Les personnes formées figurent sur le site Internet de la FFCO – rubrique « formation ».

Bernard LEMERCIER encourage depuis trois années à la décentralisation vers les territoires et la première formation a eu lieu en Alsace début 2020.

Une formation « moniteur » est prévue en 2020. Une demande a été faite à la FFCO pour la mise à disposition d'un cadre fédéral qui, pour l'instant, fait cette formation à Fontainebleau.

Une formation « moniteur » pourrait se faire dans le GRAND EST grâce au nouveau diplômé « entraîneur » : Vincent FREY.

Le bilan des formations 2019 figure dans le dossier remis à chaque représentant.

4.6 Bilan commission arbitrage

Sylvie MARCHESIN précise que la nomination des experts s'est bien passée sauf pour les dernières nominations qui ont été plus fastidieuses. Elle propose que la nomination des experts se fassent plus en amont au moment de l'établissement du calendrier.

Les clubs qui n'organisent pas peuvent également mettre à disposition des experts.

Les arbitres sont plus faciles à trouver que les contrôleurs des circuits.

4.7 Bilan commission pratiques sportives

Georges MAHLER commente les points importants de la commission pratiques sportives :

- Le règlement des compétitions de la ligue est basé sur le règlement des compétitions de la FFCO.
- Pour la coupe GRAND EST il n'y aura plus de points organisateur.

- La ligue a besoin de plus d'experts d'où l'importance de former les jeunes. Il fait un appel aux clubs.
- À la suite d'une demande faite par un club directement à la FFCO, il est rappelé que les demandes de dérogations doivent impérativement être adressées à la ligue pour être traitées par la commission « pratiques sportives ».

4.8 Vote des rapports activités

Vote des rapports d'activités : Pour : 120 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

5. Rapport financier

5.1 Présentation du compte de résultats

Noëlle HERGEL présente le compte de résultats.

Le résultat effectif est déficitaire de 4 912 € par rapport à un prévisionnel d'un déficit de 11 440 euros. Cet écart est lié à l'obtention de la subvention CNDS de 6500 euros non prévue dans le budget prévisionnel. Le déficit est compensé par une reprise de fonds de 4912 euros.

Il y a plus de déplacements d'experts ce qui explique l'écart par rapport au prévisionnel. Noëlle HERGEL a une préférence pour les remboursements sous forme de dons (avoir fiscal) car cette solution n'a pas d'impact sur la trésorerie.

Pour le GREF il y a eu moins d'actions d'où des coûts réels en retrait par rapport au budget prévisionnel.

Les réunions des comités directeur par SKYPE permettrait de diminuer les frais de déplacements.

La valorisation des prestations bénévoles est de 64 620 euros.

Jean-Luc PIERSON fait remarquer qu'il y a un écart pour le poste « licences et affiliations » entre les charges et les produits.

Mauricette JOLY questionne sur l'augmentation du poste des coûts de photocopie et du poste déplacements secrétariat. Noëlle HERGEL précise que le poste secrétariat intègre à la fois les coûts remboursés et les dons.

Le compte de résultats 2019 et le bilan au 31/12/2019 sont annexés au compte-rendu.

5.2 Rapport des vérificateurs aux comptes

Blandine LECLERE et Evelyne THIEBAUT présentent le rapport des vérificateurs aux comptes de la ligue GRAND EST de course d'orientation (exercice 2019).

« Nous, soussignées Blandine LECLERE et Evelyne THIEBAUT avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2019 de la LGECO, à TOMBLAINE le 1er février 2020.

Toutes les pièces comptables nous ont été présentées et ont été vérifiées par sondage et n'ont fait l'objet d'aucune remarque.

Une réponse a été apportée à toutes les questions posées.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier et au comité directeur pour la gestion comptable 2019 de la LGECO.

Tomblaine le 1er février 2020 »

5.3 Vote du rapport financier

Vote du rapport financier : Pour : 120 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

6.Saison 2020

Le calendrier 2020 a été validé lors de la réunion des présidents. Le règlement des compétitions et le règlement cartographique sont consultables sur le site de la ligue.

Il est à remarquer que des clubs de la ligue organisent cinq compétitions nationales :

- Championnats de France de CO à VTT par COBF, SC BARR et LO SANCHEY
- Championnats de France pédestre LD et Relais par TA Fameck et SO Lunéville.
- Nationales NORD-EST par SCAPA NANCY

7.Projet des commissions

7.1 Cartographie

Bernard LEMERCIER présente le plan cartographique pour 2020. 43 projets y figurent. Le travail est à faire.

Le plan cartographique est consultable sur le site de la LGECO.

7.2 Formation

Bernard LEMERCIER précise que la plupart des formations ont eu lieu en janvier et en février. Le stage d'animateur aura lieu lors du stage du THOLY du 24 au 28 août 2020.

Bernard LEMERCIER rappelle l'obligation d'experts nationaux pour les clubs en N1 et N2 d'où l'importance de la formation. Il précise que devenir arbitre est une formation facilement accessible.

7.3 GREF 2019

Claudie GREVET présente le programme GREF CO pédestre 2019/2020 :

Trois stages ont déjà eu lieu :

- Le regroupement du 23 et 24 novembre 2019 a été organisé par le SCAPA et le SOL. Directeur de stage Bernard LEMERCIER.
- Le regroupement du 1^{er} et 2 février 2020 GREF et RDE a été organisé par le COM. Directeur de stage Vincent FREY.
- Le stage des vacances de février a eu lieu à FONTAINEBLEAU du samedi 15 février au mardi 18 février 2020. Directeur de stage Philippe POGU

Deux stages sont prévus prochainement :

- Le stage des vacances de printemps est planifié du lundi 13 avril au vendredi 17 avril 2020 dans la région de Besançon. L'organisation est en bonne voie, le moniteur a été trouvé. Il manque encore 1 à 2 poseurs. L'hébergement est réservé. Pour information ce stage est commun au GREF et aux jeunes du CDCO68.
- L'intégration des jeunes du GREF au stage du THOLY, planifié du 24 au 28 août 2020.

Les cotisations seront revues à la baisse en fonction des stages réellement faits. Le remboursement auprès des familles est prévu.

Pour le GREF 2020/2021 la ligue recherche une personne ayant la compétence d'entraîneur ou de moniteur pour superviser le GREF.

En réponse à une question de Philippe POGU concernant la recherche d'un professionnel, Georges MAHLER que c'est une piste parmi tant d'autres. La solution actuelle de faire du cas par cas peut également être envisager à condition d'avoir des volontaires et que la planification soit faite avec suffisamment de recul. La ligue fait appel à toutes les bonnes volontés.

8. Budget prévisionnel 2020

Noëlle HERGEL présente le budget prévisionnel.

La subvention de la Région de 8000 euros est acquise. La subvention de l'agence nationale du sport estimée à 8000 euros nécessite de transmettre les demandes à la FFCO.

Les licences/affiliations, les dons et les prestations bénévoles sont intégrés dans le budget comme en 2019.

La cotisation régionale s'applique pour la première fois en 2020 et permet l'équilibre des comptes.

Pas de contribution sur les titres de participation (Pass'o) pour inciter les clubs à les déclarer.

Vincent FREY propose de rajouter les titres de participation en recettes et en dépenses (subventions aux clubs). La démarche serait identique à celle des licences/affiliation et des prestations des bénévoles. André François HALLOUARD demande à la ligue de vérifier qu'il n'y a pas d'obstacle juridique.

Vote du budget prévisionnel : Pour : 120 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

Le budget prévisionnel est annexé au compte-rendu.

9. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale

9.1 Election de deux vérificateurs aux comptes

Mauricette JOLY du COM et Evelyne THIEBAUT du SCAPA sont candidates

Vote des vérificateurs aux comptes

Pour : 130 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

Mauricette JOLY et Evelyne THIEBAUT sont élues vérificateurs aux comptes

9.2 Election des représentants à l'assemblée générale fédérale le samedi 21 mars 2019 à Paris :

Information préalable : les personnes élues représenteront également la ligue à l'assemblée générale FFCO électorale pour la période 2021 à 2024 qui aura lieu à PARIS fin novembre 2020.

Evelyne THIEBAUT, Jocelyne LEMERCIER, Isabelle RAGAZZI et Philippe POGU sont candidats.

Vote : pour : 130 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

Evelyne THIEBAUT, Jocelyne LEMERCIER, Isabelle RAGAZZI et Philippe POGU sont élus pour les deux assemblées générales.

10. Questions diverses

10.1 Relations avec ONF

André François HALLOUARD demande à Jean-Philippe STEFANINI si la FFCO a des informations de la part de l'ONF concernant la transmission des bactéries en milieu forestier (nombreux cas également en Allemagne). Jean-Philippe STEFANINI répond que l'ONF ne parle pas de ce problème. Des rencontres ont lieu entre la FFCO représentée par Michel EDIAR et Marie-Violaine PALCAU et l'ONF au sujet de la convention. Les nouvelles ne sont pas bonnes car l'ONF veut faire payer les organisateurs. Trois députés ont été saisis de cette affaire pour intervenir au niveau de l'assemblée nationale. Jean-Philippe STEFANINI précise que l'ONF n'a qu'un avis consultatif concernant l'accès aux forêts.

10.2 Site internet FFCO

À la suite d'une question sur l'avancement du nouveau site internet, Jean-Philippe STEFANINI précise que le projet est actuellement à l'arrêt et l'affaire est entre les mains de la justice. Pour la bonne compréhension il retrace l'historique du projet informatique.

Le cahier des charges a été fait en septembre 2017 et soumis à appel d'offres. Quatre prestataires ont répondu. Le comité directeur a fait le choix de SEMANOVA (raisons : société crédible - modèle présenté intéressant - épaules suffisamment larges - développement du site pour une autre fédération sportive).

Le suivi du projet décomposé en deux parties (site vitrine - site métier) a été confié à Daniel POEDRAS, membre du comité directeur.

Fin 2018 SEMANOVA fait part de son incompréhension du site métier. Lors d'une réunion avec la FFCO en février 2019, SEMANOVA annonce 18 mois de retard sur le site métier et une plus-value de 50% du contrat. La FFCO fait part de son mécontentement. La décision est prise de faire appel à un avocat car le comité directeur s'interroge sur la capacité à livrer le site et se pose la question de l'arrêt du contrat. Pour information la FFCO a déjà payé 67 000 euros.

La rencontre des avocats des deux parties n'ont pas permis de trouver un compromis. Fin janvier 2020 la FFCO a saisi le médiateur des entreprises. Dans le cas où aucune solution ne serait trouvée, l'action de justice sera traitée par le tribunal de commerce.

Dans l'immédiat des actions de maintenance sont faites sur le site actuel permettant d'adapter le site pour l'utiliser au mieux.

10.3 Motion COC concernant réunion comité directeur

« Le CO Colmar demande à nouveau que les membres du comité LGECO puissent valablement participer aux réunions par vidéo conférence (Skype, Whatsapp ou autre moyen actuel et gratuit) et que les lieux des réunions soient alternés.

Motif de cette motion : Les modalités de ces réunions sont actuellement dissuasives : très souvent loin du lieu d'habitation des membres et après leurs heures de travail. Cette demande a déjà été présentée et discutée par le passé mais les moyens de vidéo conférence ont évolué depuis ».

Noëlle HERGEL répond qu'une première réunion a été faite par SKYPE qui s'est bien passée. Pour les prochaines réunions la LGECO utilisera SKYPE au maximum et fera également des réunions décentralisées.

10.4 GO FRANCE

Sylvain BLUM présente GO France :

GO France est une application touristique qui a pour objectif de faire découvrir chaque région en validant des points d'intérêt sous la forme d'un concours. Grâce à l'application les joueurs vont pouvoir découvrir la course d'orientation sous une autre forme. Attention, petite différence, les points ne se trouvent pas sur des balises mais au pied d'une cathédrale, autour d'une jolie fontaine ou encore sur le comptoir d'un maraicher du coin à travers un QR code à valider.

GO-France est un outil unique développé sur toute la France qui constitue une véritable destination, afin de promouvoir votre territoire, vos producteurs et vos industries.

Contact:

Sylvain BLUM – sylvain@go-france.net

Simon BLUM – simon@go-france.net

11. Parole aux autorités

11.1 Intervention de Monsieur Henry LEMOINE, Conseiller Régional, vice-président de la Région et président de la commission « sport »

« Je suis très heureux d'être parmi vous et c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi vos débats. Je suis également président de la commission des sports et maire de PONT à MOUSSON.

La région GRAND EST compte 1 400 000 licenciés sportifs qui sont répartis sur des zones plus ou moins denses. Sur ce grand territoire la difficulté est de travailler en réseau pour éviter les déplacements. Un système de vidéo-conférence existe à TOMBLAINE et je vous encourage à l'utiliser.

Le rôle du conseil régional est d'aider les sportifs de haut niveau, de subventionner deux manifestations nationales ou internationales par an et d'aider les clubs.

La région GRAND EST subventionne la ligue à hauteur de 8000 euros par an sur les quatre années de l'olympiade soit 32 000 euros au total. Cette aide concerne le fonctionnement de la ligue pour 4000 euros, la formation pour 2000 euros et le GREF pour 2000 euros.

La course d'orientation n'a pas la chance d'être un sport médiatisée ce qui pourrait expliquer la baisse des effectifs. Mais actuellement il y a fort regain pour les sports de pleine nature et pour le sport santé, ce qui représente un atout certain. Il est à noter que le sport/santé permet de rechercher des financements.

Dans le cadre de la réforme du sport le CNDS est remplacé par l'ANS (agence nationale du sport). A présent l'attribution des subventions est de la responsabilité de la fédération française de course d'orientation. Le sujet est complexe et les montants attribués seront plutôt revues à la baisse qu'à la hausse.

Félicitations à la présidente pour la reprise. Soutien du conseil régional pour l'activité de course d'orientation. Beaucoup d'avenir pour le sport/santé. Bravo à tous les bénévoles. (La prise en compte des heures de bénévolat est importante dans le compte de résultats). »

11.2 Intervention de Jean-Philippe STEFANINI

« C'est toujours un plaisir de venir en région. Votre ligue est fortement représentée dans les instances nationales. Le comité directeur de la fédération fort de 21 membres comprend 7 membres de votre ligue, 2 membres au bureau directeur et 5 membres au comité directeur. Représentative des grandes questions du développement de la CO.

Le nombre de licenciés est en légère baisse en 2019 (moins 6 licenciés). Certaines ligues se développent, d'autres rétrécissent. L'attractivité des jeunes, le développement de la CO en milieu urbain et la meilleure visibilité de notre sport sont des réflexions que nous devons mener ensemble.

Quand j'ai rejoint le comité directeur de la fédération j'étais perçu comme quelqu'un de l'opposition. La volonté de travailler ensemble a pris le dessus car l'objectif est de développer la CO. La prochaine équipe fédérale a besoin des renforts pour construire le projet fédéral de la nouvelle olympiade sujet qui a été abordé lors de la réunion des présidents de ligue ».

12. Coupe de France

Ont été récompensés :

Florence HANAUER du COBF en D21 CO pédestre

Nelly DEVILLE du SCAPA en D70 CO pédestre et CO à VTT

Timothy BLOT du LO SANCHEY en H17 CO à VTT

Yann REICH du COC en H40 CO à VTT

Etienne BOUSSER du CSAG en H70 CO pédestre

Toutes nos félicitations.

13. Clôture assemblée générale

Noëlle HERGEL remercie les membres présents, clôture l'assemblée générale ordinaire et invite tout le monde au verre de l'amitié.

Noëlle HERGEL
Présidente



Yves BOEHM
Secrétaire général

